

**Communiqué de presse**

Dimanche 26 septembre 2010

## Le souverain évite une hausse plus forte des cotisations salariales

**economiesuisse réclame un frein à l'endettement pour toutes les assurances sociales**

**economiesuisse se félicite de l'acceptation de la révision de l'assurance chômage (AC). Le souverain a reconnu qu'il serait faux de miser uniquement sur l'augmentation des cotisations pour résorber les dettes. La révision, qui prévoit une adaptation équilibrée des cotisations et des prestations, est acceptable sur le plan économique et sur le plan social. Elle assainit durablement l'AC. Afin d'éviter d'autres déficits qui se chiffrent en milliards de francs, economiesuisse réclame l'application d'un frein à l'endettement à toutes les assurances sociales.**

En acceptant la révision de l'assurance chômage, le souverain évite une hausse deux fois plus forte des cotisations salariales. L'impact d'une telle hausse n'aurait pas été négligeable, dans la mesure où la cotisation à l'assurance maternité et la TVA augmenteront déjà l'année prochaine. Outre les revenus bas et moyens, cette hausse aurait aussi affecté durement les entreprises. La hausse des charges salariales aurait affaibli un peu plus la compétitivité de la Suisse. La charge fiscale et les prélèvements obligatoires ne doivent pas s'alourdir davantage.

L'assurance chômage est une assurance sociale majeure pour l'économie suisse et un stabilisateur important pour un marché de l'emploi flexible. Grâce à la révision, elle peut continuer à jouer ce rôle important et à apporter un soutien fiable aux chômeurs.

Il s'agit désormais de garantir l'équilibre financier des assurances sociales à long terme. L'accent doit être placé sur l'assainissement des dépenses. Afin d'éviter l'apparition de déficits se chiffrant en milliards de francs, economiesuisse réclame l'application du frein à l'endettement, un outil précisément axé sur les dépenses et qui a fait ses preuves, à l'ensemble des assurances sociales.

Pour toutes questions :  
Cristina Gaggini, directrice romande  
Téléphone : 078 781 82 39  
[cristina.gaggini@economiesuisse.ch](mailto:cristina.gaggini@economiesuisse.ch)